



Vivre Plabennec

Un avenir à partager
An dazont da veva asambles

Lettre d'information du groupe d'opposition

n° 2 – juillet 2014

La dette : suite...

Lors du Conseil municipal du 20 juin une réponse était attendue sur le montant de la dette.

La réponse de l'adjoint aux finances

Nous considérons que le montant de la dette n'est pas seulement constitué du seul capital de l'emprunt à rembourser, mais aussi du montant total des intérêts de l'emprunt. En outre, de nombreux travaux sont engagés : extension de l'école du Lac (1.200.000 €), salle culturelle et aménagement de la place du Champ de foire (3.045.00 €). Un emprunt de 2.800.000 € sera nécessaire, entraînant des intérêts supplémentaires de 728.364 €.

**Le chiffre réel de la dette
au 31 décembre 2013**

5 420 637 €

Décryptons

Les chiffres d'une collectivité ne peuvent pas être approximatifs et sujets à interprétation.

La dette correspond au capital restant dû aux banques.

Il n'est pas utile de rajouter d'autres chiffres pour noyer une erreur.

Une ville comme chaque entreprise ou chaque ménage doit réaliser des emprunts pour financer des gros équipements qui serviront sur plusieurs dizaines d'années.

Une collectivité qui n'utilise pas sa capacité d'endettement ne présente pas obligatoirement une bonne santé. L'endettement doit être régulier, équilibré et proportionnel.

Pour mémoire, la dette chez nos voisins

Le tableau ci-dessous donne le montant de la dette au 31/12/2012 des communes proches. Les chiffres 2013 ne sont pas encore disponibles

	Dettes/hab en €	Montant dette en €
Plouguerneau	1 980	12 935 000
Ploudalmézeau	1 051	6 681 000
Plouvien	902	3 362 000
Kersaint	900	1 183 000
Plabennec	718	5 938 000
Lannilis	531	2 819 000
Le Drenec	523	957 000
Lesneven	157	1 154 000

Tous les chiffres sont disponibles sur le site
<http://www.collectivites-locales.gouv.fr>

Rubrique : comptes individuels des collectivités